

Exercice
2023

Rapport d'activité



Sommaire

- 01** UNE ENTREPRISE
PUBLIQUE RESPONSABLE
ET LOCALE P.4
- 02** UNE EXPLOITATION DURABLE
POUR UNE EAU DE QUALITÉ P.12
- 03** UNE MISSION DE SERVICE
PUBLIC EN PROXIMITÉ
AVEC LES USAGERS P.18
- 04** DES RESSOURCES
PRÉSERVÉES P.24
- 05** UN PATRIMOINE
GÉRÉ ET OPTIMISÉ P.30
- 06** DES COÛTS ET UN PRIX
MAÎTRISÉS P.36

Regards croisés



PASCAL HERVÉ
PRÉSIDENT
DE LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS

Quel regard portez-vous sur l'année 2023 ?

Après la sécheresse historique de 2022, l'année 2023 a permis de reconstituer les réserves en eau à l'échelle du bassin rennais. Dans un contexte d'incertitude croissante sur la ressource en raison du dérèglement climatique, les équipes de la SPL Eau du Bassin Rennais se mobilisent plus que jamais pour distribuer une eau potable accessible et de qualité aux usagers. En 2023, la démarche de recherche et développement engagée depuis plusieurs années a été intensifiée afin de continuer de répondre à cet enjeu majeur dans les années à venir.

Une réorganisation de l'équipe de direction a eu lieu cette année. Pourquoi était-elle essentielle pour l'avenir de la SPL ?

La prise de fonction en début d'année de la nouvelle directrice générale, Estelle Desarnaud, et le renouvellement d'une partie du Comité de direction permettront d'accompagner la croissance de la SPL, qui sera marquée par l'extension de son territoire de distribution en 2025. Grâce à l'expertise de cette nouvelle équipe de direction, composée de profils issus de secteurs variés, la SPL bénéficie d'une instance de pilotage performante pour préparer l'avenir.

Quels ont été les autres faits marquants en 2023 ?

La réhabilitation du siège, dont les travaux ont démarré au mois de juillet, constitue une étape importante du développement de l'entreprise. La SPL a débuté son exploitation avec 98 salariés en 2015. Elle en accueillera près de 240 en 2025. Avec ce siège social rénové qui répondra aux normes environnementales les plus exigeantes, elle recevra l'ensemble des collaborateurs dans un cadre de travail optimal dès l'été 2025.



ESTELLE DESARNAUD
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS

Dans quelle mesure 2023 a-t-elle été une année importante dans le développement de la SPL ?

L'année 2023 a été marquée par l'intégration réussie des communes du Rheu puis de Chantepie et de Vern-sur-Seiche dans le périmètre de distribution de la SPL Eau du Bassin Rennais. Outre la réhabilitation du siège, cette année représente aussi une nouvelle étape dans la modernisation des infrastructures portée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais avec le lancement du chantier du barrage et de l'usine de Rophemel. Une réflexion a enfin été menée pour faire évoluer le système d'information industriel de la SPL, avec un projet de refonte de l'architecture technique qui permettra à l'entreprise de progresser, notamment sur les questions de cybersécurité.

Comment la SPL Eau du Bassin Rennais prépare-t-elle l'extension de territoire de 2025 ?

Au 1^{er} janvier 2025, la SPL assurera la distribution de l'eau potable sur les 75 communes de la Collectivité, contre 24 aujourd'hui. Cet élargissement entraînera une hausse de 40 % du nombre d'abonnés. Le linéaire de réseau exploité par la SPL aura plus que doublé. Dans ce contexte, 2023 a été une année de transition essentielle. Une des premières missions de la nouvelle équipe de direction a été de stabiliser l'organisation et de définir les besoins de l'entreprise pour 2025. La préparation de l'extension de territoire est ensuite entrée dans une phase active. La SPL Eau du Bassin Rennais a notamment lancé le volet ressources humaines de l'extension afin de disposer d'équipes fonctionnelles en 2025 : mobilités internes, recrutement, formations...

01

UNE ENTREPRISE PUBLIQUE RESPONSABLE ET LOCALE

L'année 2023, marquée par la réorganisation de l'équipe de direction et par la mise en œuvre d'un plan de gestion prévisionnelle des ressources humaines, a permis à la SPL Eau du Bassin Rennais de préparer l'extension de son territoire prévue en 2025. La croissance de l'entreprise s'inscrit dans le respect d'un projet social responsable, au cœur du modèle de la SPL depuis sa création en 2015.

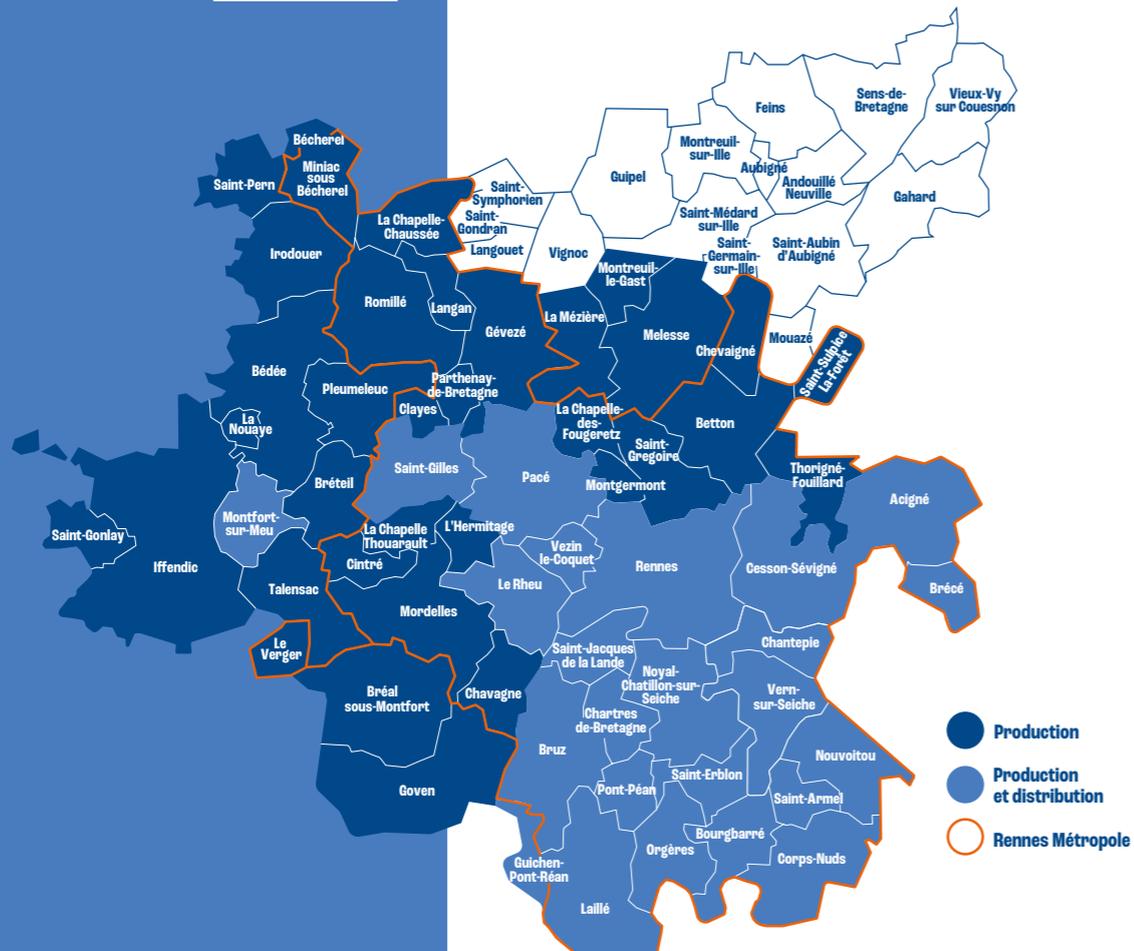


Par délégation de service public, la SPL Eau du Bassin Rennais produit l'eau pour 540 000 habitants de 59 communes de la Collectivité Eau du Bassin Rennais et la distribue sur une partie de ce territoire.

La SPL Eau du Bassin Rennais assure une gestion de l'eau au service des usagers dans le respect des enjeux de la politique sociale, solidaire et écologique voulue par ses actionnaires. Son action conjuguée : préservation de la ressource, haute qualité de service, garantie d'un prix juste ainsi que d'une gestion optimisée et durable des infrastructures.

UNE GESTION PUBLIQUE POUR UNE HAUTE EXIGENCE ENVIRONNEMENTALE ET CITOYENNE

Depuis janvier 2015, Rennes Métropole a pris en charge la gestion de l'eau potable et le traitement des eaux usées. L'enjeu est multiple. Il s'agit à la fois de mener une politique de l'eau ambitieuse, cohérente, de maîtriser les infrastructures, d'assurer un service de proximité aux habitants du territoire et, à terme, de garantir un prix unique de l'eau. Rennes Métropole a délégué la production et la distribution de l'eau potable à un syndicat mixte « Collectivité Eau du Bassin Rennais ». La Collectivité assure la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs sur les équipements de production et en a confié l'exploitation, ainsi que la distribution de l'eau sur une partie de son territoire, à la SPL Eau du Bassin Rennais.



31 octobre
Création de la SPL
Eau du Bassin Rennais

1^{er} avril :
Démarrage de la production
et de la distribution pour
la ville de Rennes

1^{er} janvier :
Extension du périmètre
de distribution à Pacé,
Saint-Gilles et Vezin-le-Coquet

1^{er} avril :
Internalisation complète
de la Direction Relation
Usagers et extension
du périmètre de distribution
à Cesson-Sévigné

1^{er} janvier :
Extension du périmètre
de distribution à Acigné

1^{er} janvier :
Préfiguration de l'extension
du périmètre de distribution
à 14 communes du territoire
sud de Rennes

22 mars : Lancement de
la Chaire Eaux et Territoires

1^{er} février :
Extension du périmètre
de distribution
à 37 500 nouveaux
abonnés de 14 communes
du sud de Rennes

1^{er} janvier :
Extension du périmètre
de distribution
à Montfort-sur-Meu

1^{er} janvier :
Extension du périmètre
de distribution au Rheu

1^{er} juillet :
Extension du périmètre
de distribution à Chantepie
et Vern-sur-seiche.

2013

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2022

2023

**Conseil
d'administration**

Pascal Hervé
PRÉSIDENT
de la SPL depuis octobre 2020

détermine les
orientations de la société,
veille à la mise en œuvre
des objectifs

8

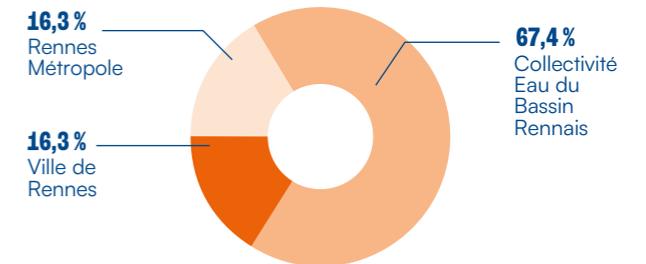
Administrateurs élus
par les actionnaires

4+3

représentants du personnel
et d'associations
de consommateurs
(dans un pool de 4 personnes)

Estelle Desarnaud
DIRECTRICE GÉNÉRALE

Actionnaires



RENCONTRE

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR PRÉPARER L'AVENIR

CÉLINE, DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES (DRH), ET ANNE-SOPHIE, ADJOINTE DRH



◆ Céline,
Directrice des
Ressources
Humaines

Pour quelles raisons la SPL a-t-elle connu une réorganisation en 2023 ?

Céline — L'organisation de la SPL a connu des évolutions importantes afin de répondre à sa forte croissance et aux futurs enjeux liés à la gestion de l'eau sur le bassin rennais. Un nouveau Comité de direction a été constitué avec 6 nouveaux membres, dont les arrivées ont été réparties sur les mois de mars et de juin. Dès leur prise de fonction, ils ont mené des échanges avec les équipes et ont consulté les représentants du personnel afin de définir la stratégie de la SPL. Cette feuille de route était nécessaire pour accompagner le développement de l'entreprise, notamment dans la perspective de l'extension de son territoire en 2025.

Parmi les changements organisationnels apportés, la Direction métiers a été divisée, donnant naissance à une Direction production (usines, adductions, maintenance) et à une Direction distribution. Cette séparation a permis de scinder des effectifs devenus trop importants, tout en renforçant l'expertise au sein de chaque pôle. Elle a également contribué à assurer une meilleure représentation des métiers techniques au Comité de direction. Par ailleurs, une nouvelle Direction stratégie et maîtrise des risques a été créée afin de piloter les projets transversaux.

Anne-Sophie — La Direction relation usagers (DRU) a été parallèlement restructurée avec le rattachement de l'équipe Environnement Compteurs et l'ouverture de postes de management intermédiaire visant à soulager les responsables de service, chargés de gérer des équipes ayant pris une autre dimension.

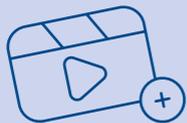
De nombreux recrutements ont enfin été réalisés sur de nouveaux postes : juriste, chef de projet... Tous ces changements donnent à l'entreprise la possibilité d'être mieux structurée pour préparer son avenir.

Comment cette réorganisation a-t-elle eu un impact sur l'équipe ressources humaines (RH) ?

Céline — Le départ de la DRH présente depuis la création de la SPL et des mouvements au sein du service ont nécessité la réorganisation de l'équipe. La création d'un poste en CDI en 2022 ainsi qu'un ajustement dans la répartition des missions en 2023 ont permis d'anticiper la croissance de la société. Le service accueille désormais 5 collaboratrices avec des rôles définis dans toutes les composantes de la fonction : recrutement, paie, formation, administration du personnel... Cette réorganisation favorisera l'accompagnement des salariés en matière de développement professionnel, de dialogue social, de conditions de travail...

Pourquoi l'année 2023 a-t-elle également été importante sur le plan social ?

Anne-Sophie — L'annulation d'une partie des élections du Comité social et économique (CSE) a eu lieu en novembre 2022 en raison d'un recours concernant la candidature d'une liste non valide. L'invalidation d'une partie du vote a entraîné l'organisation d'élections partielles en mai 2023. Ces nouvelles élections, qui portaient sur le premier collège électoral (ouvriers et employés), ont permis de compléter le CSE. Le retard dû à cette élection a occasionné le décalage des formations des membres du CSE qui ont eu lieu fin 2023.



DE NOUVELLES VIDÉOS MÉTIERS POUR RENFORCER LA MARQUE EMPLOYEUR

À la suite du succès des vidéos métiers créées en 2022, 4 nouvelles vidéos ont été réalisées en 2023. Chacune met à l'honneur un salarié de la SPL qui y présente son métier dans un format court : « Chef de projet Systèmes d'information » (Matthieu), « Chargée de facturation » (Marie), « Chef d'équipe Travaux » (Aurélien) et « Agent d'interventions techniques » (Anne-Yvonne). Ces vidéos, diffusées sur la page « carrières » du site Internet de la SPL, lors des salons de l'emploi, sur les réseaux sociaux ou encore sur le réseau interne de la SPL (Steeple), ont connu un réel succès auprès des salariés et des usagers avec près de 1 000 vues sur YouTube en fin d'année.

Elles participent à la mise en valeur des métiers de la SPL afin de leur donner plus de visibilité et d'attirer de nouveaux candidats.



ZOOM

ENJEUX RH : ANTICIPER L'EXTENSION DE TERRITOIRE DE 2025

L'extension du territoire de distribution de la SPL en 2025 soulève de nombreux défis en matière de ressources humaines. L'entreprise, qui réunissait 193 collaborateurs fin 2023, devra recruter une quarantaine de collaborateurs pour un effectif cible maximum de 236 ETP (équivalent temps plein) en 2025. Un vaste plan de gestion des ressources humaines a été lancé courant 2023 afin de préparer au mieux cette échéance majeure.

LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE MOBILITÉ INTERNE

Le développement de la SPL constitue une occasion unique de faire évoluer les collaborateurs. L'entreprise a mis en place, en 2023, un plan de mobilité interne avec la rédaction d'un questionnaire de mobilité qui a permis de recenser les souhaits des salariés. Ceux-ci ont été comparés aux opportunités ouvertes, notamment au niveau des postes de management intermédiaire créés pour mieux structurer

les services en prévision de l'arrivée de nouveaux salariés. Plusieurs collaborateurs, formés au management pour leur permettre de devenir opérationnels sur ces nouveaux métiers, ont ainsi évolué en 2023. Les mobilités internes se poursuivront en 2024, en lien avec les besoins de l'entreprise.

Le développement de ces postes a été accompagné par le développement d'une « communauté managériale », réseau interne permettant aux managers d'échanger de manière informelle sur leur métier. Un séminaire sur les thèmes de la marque employeur, de l'attractivité et de l'intégration a par exemple réuni le Comité de direction et les managers au mois d'octobre. Cette initiative, appelée à se multiplier dans les années à venir, favorisera l'émergence de pratiques communes parmi les managers.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE EMPLOYEUR : UN OUTIL ESSENTIEL POUR RECRUTER

Lorsque la mobilité interne ne suffit pas, la SPL Eau du Bassin Rennais doit procéder à des recrutements. Il est alors essentiel pour l'entreprise de mieux faire connaître son activité et les métiers qui la composent. Afin de donner envie aux candidats de la rejoindre, la SPL a réalisé un diagnostic de la marque employeur au cours du second semestre 2023 et a mis en œuvre de nombreuses actions : mise à jour de la page « Carrières » sur le site Internet, vidéos métiers, salons de l'emploi...

L'entreprise a aussi développé ses relations avec plusieurs écoles du bassin rennais (lycée Théodore-Monod du Rheu, lycée Pierre-Mendès-France de Rennes...) afin de faciliter le recrutement sur certains métiers spécifiques. Les stages et les alternances constituent à ce titre un outil très efficace pour former les futurs diplômés avant leur embauche. En septembre 2023, 3 alternants ont été recrutés en CDD ou en CDI à l'issue de leur cursus.

FAVORISER L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX COLLABORATEURS

L'arrivée massive de nouveaux collaborateurs s'accompagne d'un enjeu majeur d'intégration afin de préserver les valeurs qui font la réussite de l'entreprise depuis sa création : proximité, humain, transparence... Toutes les arrivées sont communiquées à l'ensemble des salariés sur l'outil de communication interne Steeple. Chaque service dispose de procédures d'accueil spécifiques, complétées par une formation à la sécurité pour les métiers techniques.

Parallèlement, le « Parcours découverte métiers » permettant aux nouveaux arrivants de découvrir l'ensemble des services de la SPL a été harmonisé. Il s'étale désormais sur 2 jours : demi-journée avec les équipes Réseau, demi-journée au service Travaux, visite d'usine, présentation de l'Environnement Compteurs et immersion au Centre Service Usagers. Très apprécié par les nouveaux collaborateurs, il constitue un moment d'échange privilégié avec l'ensemble des équipes.



dont 34 % sont
des femmes
Effectifs au
31 décembre 2023

DES HOMMES ET DES FEMMES AU SERVICE DE L'EAU

40
DIRECTION
DISTRIBUTION

37
DIRECTION
PRODUCTION

59
DIRECTION DE LA RELATION
USAGERS

19
PILOTAGE DE L'EXPLOITATION
ET EXPERTISE PROJETS

46
FONCTIONS SUPPORTS
(DG, DAF, DSI, DRH,
DSMR)



RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

UNE NOUVELLE VERSION POUR L'APPLICATION DE GMAO

Le logiciel de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) de la SPL a fait l'objet d'une montée de version. Cet outil essentiel, qui contient un descriptif précis du patrimoine détenu par la Collectivité Eau du Bassin Rennais et exploité par la SPL, présentait plusieurs défauts de sécurité et d'ergonomie. La montée de version de l'application visait à apporter un certain nombre d'améliorations afin de répondre aux problèmes constatés. Après une phase d'audit technique menée en 2022 et la réalisation de tests ainsi que de correctifs par les équipes de la SPL et par un prestataire entre janvier et mars 2023, la nouvelle version du logiciel a été installée en avril. Elle offre à ses 180 utilisateurs réguliers une interface plus confortable et facilite de futures maintenances. Parallèlement à cette montée de version, le pôle applicatif de la SPL a été renforcé avec la nomination d'un responsable de pôle et avec le recrutement de 2 cheffes de projet.



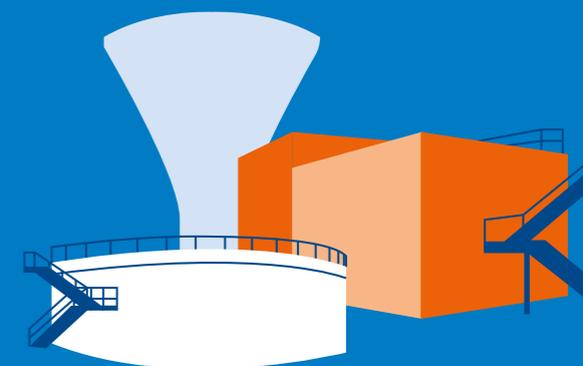
LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 16 et 17 septembre derniers, plus de 700 visiteurs ont eu le privilège de découvrir le réservoir souterrain des Gallets, à Rennes, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Organisées par les équipes d'Eau du Bassin Rennais, les visites guidées ont donné l'opportunité aux curieux de découvrir l'architecture romane de cet ouvrage insolite. Érigée en 1888 par l'architecte Jean-Baptiste Martenot, la cathédrale de pierre est ornée de 196 piliers en schiste et en granit, hauts de plus de 6 mètres. Ils forment un ensemble étonnant de galeries ornées de superbes voûtes. Si le réservoir, d'une contenance de 20 000 m³, n'est plus en service depuis 2012, il reste en eau à des fins de préservation. Vidangé pour l'occasion, il a permis aux heureux visiteurs de découvrir ce magnifique témoin du patrimoine industriel rennais.



UN EXERCICE DE CRISE GRANDEUR NATURE

Un exercice de crise a été organisé le jeudi 16 novembre dernier. Très utile pour tester les réactions collectives et pour améliorer la réponse des parties prenantes lors de la survenue d'un événement exceptionnel, cette simulation reposait sur un scénario précis : la projection a priori intentionnelle d'un fourgon dans la retenue de la Chèze entraînant le déversement de produits polluants. De nombreuses actions ont été mises en œuvre pour répondre à la catastrophe : analyse de la pollution, évaluation de la diffusion et des moyens de confinement possibles, étude des configurations envisageables du réseau, information des usagers, relations presse... L'exercice, qui s'est conclu par un comité opérationnel avec le directeur de cabinet fictif du préfet, a mobilisé de nombreux organismes publics : agence régionale de santé (ARS), pompiers, protection civile... La Collectivité Eau du Bassin Rennais, actionnaire principal de la SPL, a été étroitement associée à la cellule de crise, depuis l'analyse de la situation jusqu'au déploiement des solutions. Cette répétition a permis aux équipes d'Eau du Bassin Rennais et à toutes les parties concernées de se préparer efficacement afin de faire face à d'éventuelles crises dans le futur !



PRODUCTION

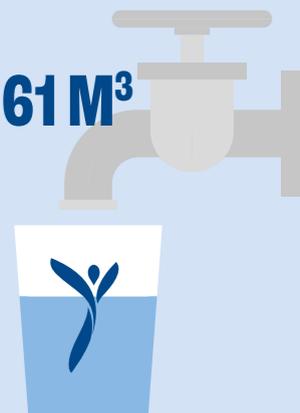
26 060 916 M³

pour 50 % des habitants du département

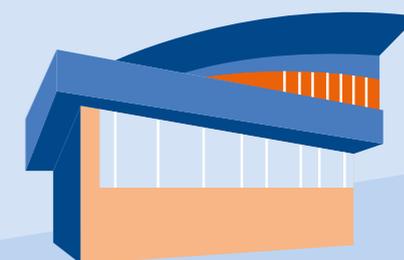
DISTRIBUTION

18 202 561 M³

pour 1/4 des habitants du département



174 681
ABONNÉS



02

UNE EXPLOITATION DURABLE POUR UNE EAU DE QUALITÉ

La SPL Eau du Bassin Rennais assure l'exploitation d'un système de production d'eau potable performant et sécurisé. Grâce à l'expertise de ses collaborateurs et à la surveillance permanente mise en œuvre à toutes les étapes de la filière, elle délivre aux usagers une eau de grande qualité conforme aux exigences fixées par la réglementation.



DES MÉTIERS EXPERTS

La SPL Eau du Bassin Rennais maîtrise les métiers nécessaires pour mener à bien sa mission : fournir de l'eau potable de qualité à tous, partout et tout le temps. Afin de répondre aux besoins en eau du territoire, les 8 usines ont produit 26 060 916 m³ d'eau en 2023.

VOLUME DE PRODUCTION

26 millions de m³ produits

RENDEMENT GLOBAL DE PRODUCTION

94,9 %

RENCONTRE

LA FONCTION HYGIÈNE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT (HSE)

La fonction HSE, rattachée à la Direction stratégie et maîtrise des risques, évalue les risques en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement puis définit une politique afin de les supprimer ou de les diminuer. Cette mission essentielle contribue à la mise en œuvre de conditions de travail sûres pour les salariés de la SPL.



● Coralie,
Responsable HSE

CORALIE, RESPONSABLE HSE

En quoi consiste le métier de responsable HSE ?

Coralie — Le cœur du métier consiste à identifier tous les risques auxquels sont exposés les salariés, ce qui nécessite de connaître parfaitement leur activité et les contraintes qui y sont associées. Il s'agit ensuite, pour chaque risque, de rechercher ensemble des solutions permettant de les supprimer ou, à défaut, de les maîtriser : mise en place de modes opératoires dédiés, utilisation de matériels spécifiques, etc. Ces informations sont compilées dans un document obligatoire mis à jour chaque année : le document unique (DU). J'assiste ensuite les collaborateurs dans la mise en œuvre de ces mesures. Je travaille avec tous les métiers pour bénéficier des retours d'expérience de chacun sur les procédures déployées et, éventuellement, pour les adapter.

Le métier comporte ainsi une part importante de relationnel, mais également de conseil. J'interviens par exemple lors des nouveaux projets en vue d'alerter, en amont et durant le chantier, sur d'éventuels points de vigilance afin que l'exploitation soit sécurisée.

Le métier de responsable HSE comporte enfin un aspect veille visant à rester informé non seulement sur le plan réglementaire, mais aussi sur le plan technique. Il est par exemple fondamental de suivre les dernières innovations de matériel pour continuer d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs. Avec toutes ces missions, il n'existe pas de quotidien type ! Depuis 8 ans que je travaille ici, je n'ai jamais eu la même journée !

Quels sont les risques liés à l'activité de la SPL Eau du Bassin Rennais et comment les évalue-t-on ?

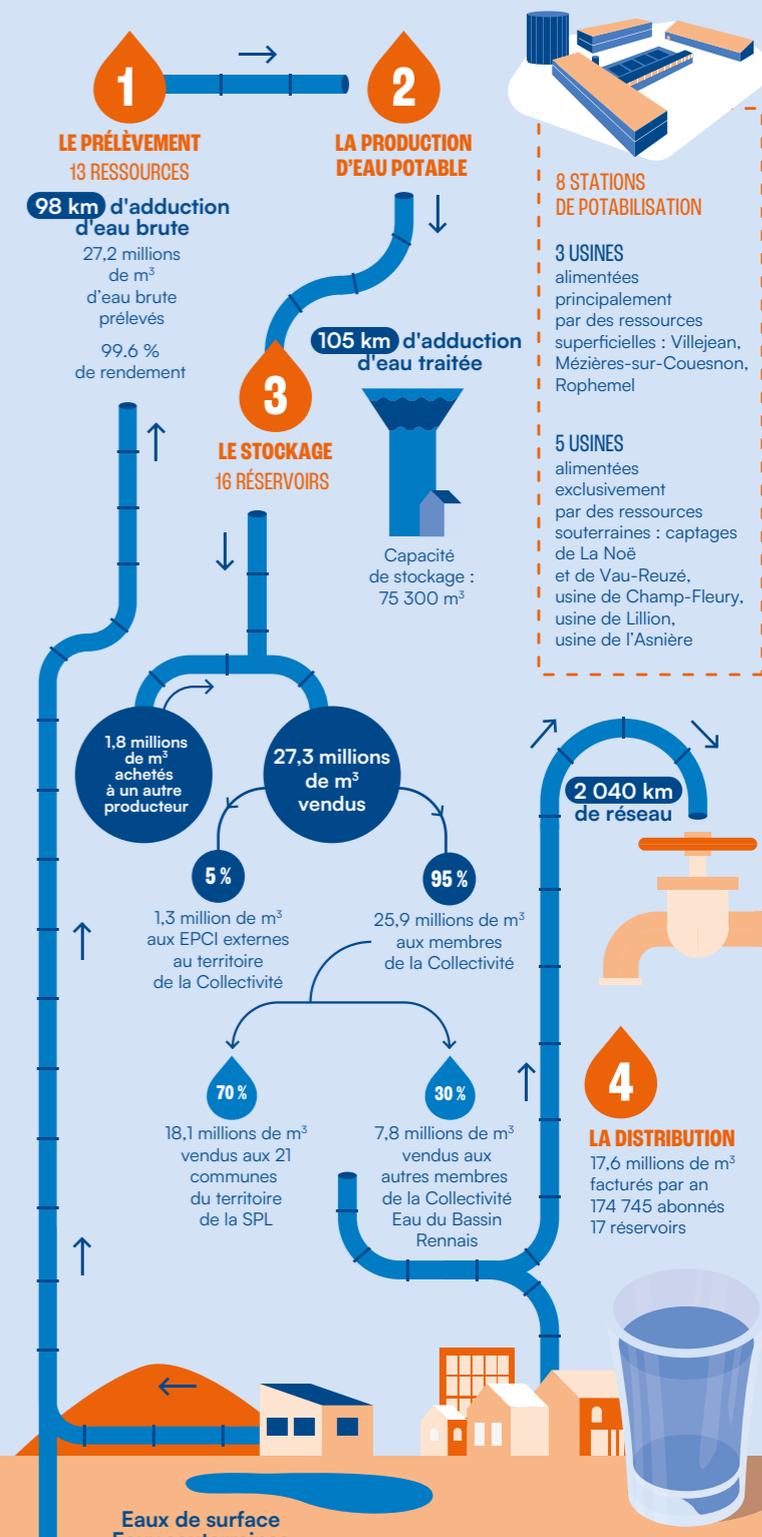
Coralie — Tous les collaborateurs de la SPL sont confrontés à des risques mais ces derniers varient selon le domaine d'activité. Le DU recense une quinzaine de métiers au sein de la société et décrit, pour chacun, les risques associés. L'activité Travaux cumule par exemple de nombreux risques : circulation, éboulement, outils dangereux, etc. Chaque risque est évalué selon sa fréquence et sa gravité. À la SPL, il existe 3 niveaux de risques permettant d'identifier ceux devant être traités en priorité.

“ TOUTS LES COLLABORATEURS SONT CONFRONTÉS À DES RISQUES MAIS CES DERNIERS VARIENT SELON LE DOMAINE D'ACTIVITÉ ”

Pour quelles raisons la fonction HSE a-t-elle été rattachée à la nouvelle direction stratégie et maîtrise des risques ?

Coralie — Depuis la création de la SPL, l'entreprise et ses actionnaires intègrent fortement les enjeux de sécurité. En associant stratégie et maîtrise des risques, le nouveau Comité de direction renouvelle cet engagement à garantir une exploitation sûre et pérenne. Cette nouvelle Direction stratégie et maîtrise des risques sera également mieux dimensionnée pour accompagner l'extension du territoire en 2025. La SPL récupérera à cette occasion un nouveau réseau de distribution, mais aussi 2 usines et une quarantaine de réservoirs. Ces installations, auparavant gérées par les anciens délégataires, nécessiteront parfois des mises à niveau de sécurité. Les nouveaux collaborateurs devront par ailleurs être formés aux problématiques de sécurité. La structuration de la fonction permettra de répondre plus efficacement à ces enjeux.

UN SYSTÈME DE PRODUCTION PERFORMANT ET SÉCURISÉ



LA QUALITÉ DE L'EAU, NOTRE PRIORITÉ

AMÉLIORER LES FILIÈRES DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À ROPHEMEL ET À VILLEJEAN

La SPL Eau du Bassin Rennais doit faire face à 2 enjeux majeurs en matière de qualité de l'eau. **D'un côté, les projections scientifiques montrent que le dérèglement climatique entraînera une augmentation des concentrations en matière organique dans les ressources. De l'autre, les progrès analytiques et l'évolution de la réglementation, dont celle de la directive eau potable, contribuent au renforcement des normes de qualité. Ces dernières concernent notamment les micropolluants qui font l'objet d'une attention croissante de la part des pouvoirs publics : métabolites de pesticides, PFAS (per- et polyfluoroalkylés), etc. Dans ce contexte, d'importants investissements ont été réalisés par la Collectivité au sein des usines de Rophemel et de Villejean afin d'améliorer la filière de traitement de l'eau et d'anticiper ces évolutions.**

620

PRÉLÈVEMENTS RÉALISÉS

sur les eaux traitées dont 528 par la SPL Eau du Bassin Rennais et 92 par l'ARS

100 %

DE TAUX DE CONFORMITÉ AUX LIMITES
DE QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE

des eaux distribuées
sur 1 072 prélèvements

ROPHEMEL : UNE NOUVELLE USINE À LA POINTE DANS LE TRAITEMENT DE L'EAU

La nouvelle usine de Rophemel, qui sera mise en route en septembre 2025, favorisera l'amélioration du traitement des micropolluants organiques dans l'eau grâce à l'ajout de charbon actif en poudre (CAP). Le recours à ce produit, en complément de l'étape de filtration par charbon actif en grain (CAG), présente de nombreux avantages.

Le CAP, dont la surface poreuse emprisonne les molécules organiques, est mélangé directement à l'eau. Ses particules sont ensuite séparées par décantation. Ce procédé offrira une grande souplesse dans le traitement de l'eau. Contrairement au CAG, il sera possible d'injecter une quantité plus ou moins élevée de CAP et ainsi d'adapter le traitement, par exemple lors d'un pic de pollution. La nouvelle usine permettra de verser jusqu'à 25 g de CAP par m³ d'eau, contre 15 g/m³ au maximum pour la plupart des usines de la SPL. Il sera aussi possible de choisir le type de CAP pour optimiser le traitement selon le micropolluant identifié.

Les études réalisées sur d'autres sites montrent que le CAP présente d'excellents résultats. Il est capable d'éliminer 90 %, voire 100 %, de la majorité des micropolluants existants et présente la meilleure efficacité vis-à-vis des polluants les plus récalcitrants.

USINE DE VILLEJEAN : LE RENOUVELLEMENT DE L'INSTALLATION DE DOSAGE DE CAP

Parallèlement aux travaux menés à Rophemel, l'installation de dosage de CAP de l'usine de Villejean sera également renouvelée. Le nouveau dispositif permettra d'augmenter les dosages de CAP versé dans l'eau jusqu'à 30 g/m³ d'eau, contre 15 g/m³ d'eau actuellement. Il possédera aussi une deuxième file d'injection afin d'assurer la poursuite de l'exploitation en cas d'incident. Le projet, lancé en 2023 après l'encrassement d'un tuyau en raison du dépôt progressif de CAP, intégrera enfin l'ajout d'un système d'acidification de l'eau. Ce procédé permettra d'augmenter l'efficacité du CAP, tout en limitant sa capacité à se déposer le long des canalisations. Après consultation des maîtrises d'œuvre fin 2023, les travaux, estimés à 130 000 euros, seront réalisés en 2024. En raison de l'importance de l'usine qui produit de 7 à 11 millions de m³ d'eau potable par an, ils présenteront une problématique de continuité de service afin d'assurer le renouvellement de l'installation sans interrompre la production.

NOS COLLABORATIONS ET ÉTUDES POUR UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

VALIDER LES MÉTHODES D'ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU PAR SPECTROPHOTOMÉTRIE

Le contrôle de la qualité de l'eau sur le réseau est une obligation réglementaire pour la SPL. Parmi les différents suivis de la qualité de l'eau mis en place, la SPL réalise des analyses directement au sein de ses usines de production. Ce contrôle interne repose sur des méthodes qui évoluent en fonction des améliorations techniques ou des retours d'expérience des équipes sur le terrain.

Un travail de validation et de mise à jour des méthodes de contrôle interne est mené à la SPL. L'objectif est de vérifier qu'elles demeurent les plus performantes, les plus sûres sur le marché, et de corriger les écarts éventuels de mesure. Après une première alternance qui a permis de rédiger le protocole de validation d'une méthode d'analyse, la SPL a lancé un nouveau projet tutoré en 2023 sous la direction de Christelle, référente Qualité. Confié à Laura, alternante, il vise à valider et à optimiser les méthodes utilisées (protocole retenu, réactifs employés...) lors des analyses par spectrophotométrie.

La spectrophotométrie est une technique d'analyse utilisée depuis plusieurs années dans les usines de la SPL. Elle requiert l'emploi d'un spectrophotomètre, appareil qui mesure la concentration de certaines substances chimiques dans l'eau par analyse de la lumière qu'elles absorbent. La SPL se sert de cette technique pour déterminer les concentrations de diverses molécules : chlore, métaux (fer, manganèse), molécules azotées (nitrates, nitrites), sulfates et chlorures.

Initiée en décembre 2023, l'étude vise à recenser les différents procédés d'analyse par spectrophotométrie existants pour chaque paramètre et à évaluer leurs avantages ainsi que leurs inconvénients : précision de la mesure, sécurité pour le manipulateur, temps d'utilisation, coût, facilité de manipulation... Les travaux de recherche, qui s'étaleront courant 2024, impliqueront une recherche bibliographique pour lister les différentes méthodes puis la réalisation de tests en usine afin d'établir l'efficacité de chacune. Les résultats serviront à arbitrer sur les méthodes d'analyse qui seront généralisées à l'ensemble du réseau dans les années à venir.

CHAIRE EAUX ET TERRITOIRES : PÉRIODE DE TRANSITION

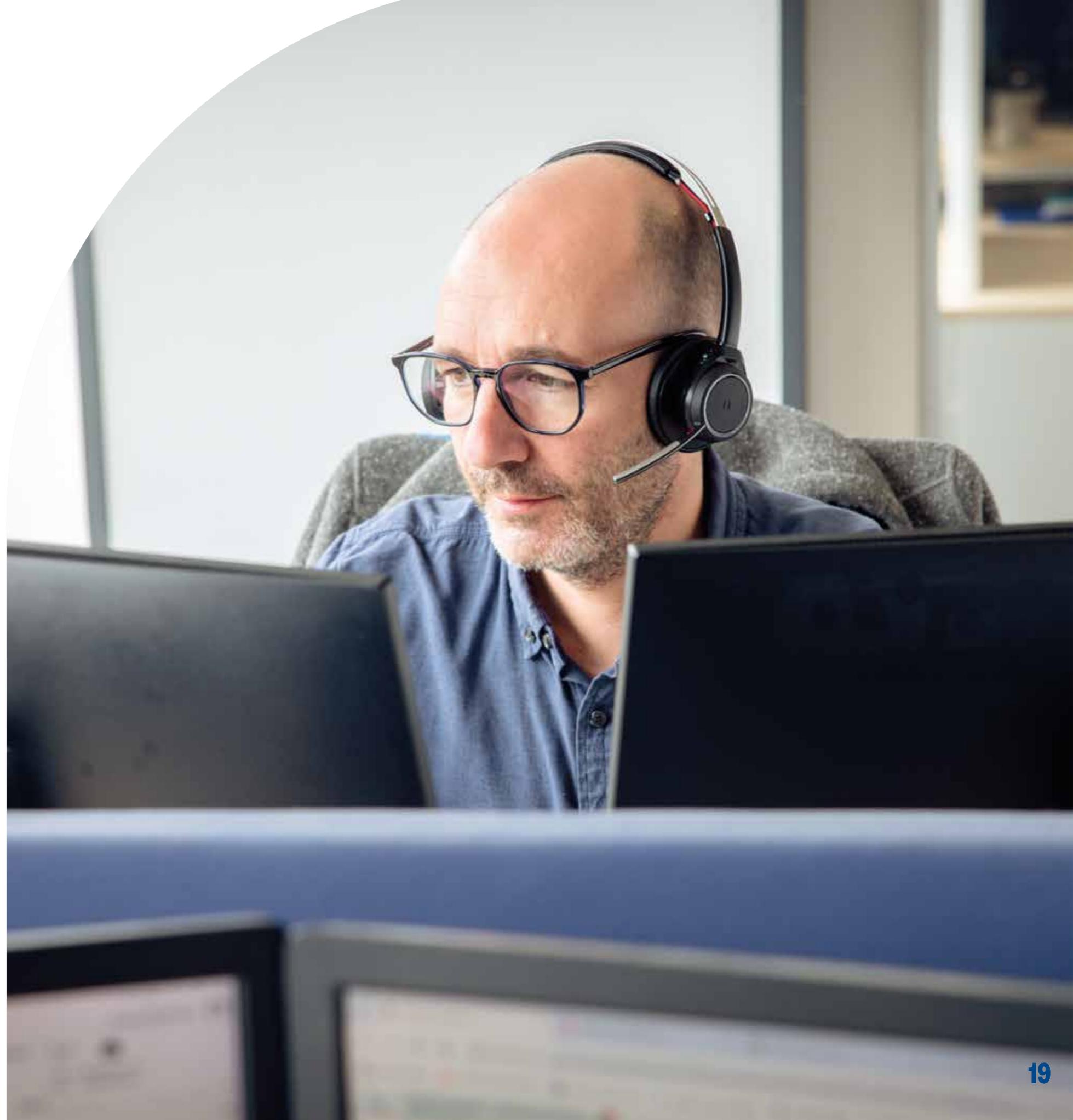
La Chaire Eaux et Territoires, créée en 2019 par la volonté des élus et gestionnaires de l'eau et de l'assainissement (SPL et Collectivité Eau du Bassin Rennais, Rennes Métropole) et avec la très forte implication des chercheurs de l'Observatoire des sciences de l'univers de Rennes (université de Rennes et CNRS), a été clôturée le 24 mars 2023.

Pendant plus de 3 ans, ses travaux ont étudié l'impact du dérèglement climatique sur la disponibilité en eau à l'échelle du bassin rennais. Ils ont permis, en s'appuyant sur les données concernant les bassins-versants du Meu et de Chèze-Canut, de retracer les évolutions de la ressource en eau entre 1980 et 2020 et de créer un outil prédictif permettant de les anticiper à horizon 2100. Ces outils, résultat d'une collaboration fructueuse entre élus, gestionnaires et chercheurs, constituent de précieux instruments d'alerte et d'aide à la décision. En facilitant l'appréhension de l'évolution de la ressource, ils améliorent la réponse à des problématiques telles que l'alimentation des ouvrages de captage ou le rejet des eaux traitées. Une nouvelle étape devrait se concrétiser en 2024 avec un élargissement de cette Chaire Eaux et Territoires à d'autres établissements. En effet, à la suite de ce premier bilan positif, les acteurs de la Chaire ont vocation à prolonger leur collaboration, par exemple en étudiant d'autres bassins-versants stratégiques (la Rance, le Coglais...) et en mettant au point des modèles de gestion de barrage à destination des exploitants.

03

UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC EN PROXIMITÉ AVEC LES USAGERS

La Direction relation usagers (DRU) joue un rôle essentiel d'accueil et de conseil auprès des abonnés. Elle est chargée de gérer l'ensemble des demandes des usagers concernant le service de l'eau.



UNE DIRECTION USAGERS AU PLUS PRÈS DES ABONNÉS

La DRU conseille les usagers de la SPL et les accompagne dans leurs démarches. Elle inclut le Centre Service Usagers (CSU) dont la mission est d'assurer le lien avec les abonnés (mail, courrier, agence en ligne, accueil physique) et d'apporter des réponses à leurs demandes : abonnement, résiliation de contrat, mise en place d'un échéancier, demande d'intervention, réclamation, question sur la qualité de l'eau, etc. L'équipe Relation usagers assure également la facturation, l'encaissement et le recouvrement des impayés. Depuis cette année, elle intègre le pôle Environnement Compteurs qui planifie, ordonnance et optimise les déplacements lors des interventions liées au relevé ou à l'entretien des compteurs. L'équipe réalise également les relevés et les interventions sur compteurs. La DRU dispose par ailleurs d'un chargé de mission dédié aux abonnés grands comptes, dont les besoins spécifiques nécessitent un collaborateur spécialisé, ainsi que d'une correspondante applicative. Chargée de faire le lien avec la Direction des systèmes d'information (DSI) sur les questions relatives au logiciel de gestion de la relation usagers, elle assure les montées de version des logiciels métiers ainsi que la normalisation des données pour les extensions de périmètre.

LA RÉORGANISATION DE LA DIRECTION RELATION USAGERS

La DRU a été réorganisée cette année afin d'anticiper l'extension du territoire de distribution de la SPL et l'accueil de 51 communes supplémentaires en 2025. Des mesures de mobilité interne, complétées par des formations au management, ont permis de faire évoluer plusieurs collaboratrices : les responsables des équipes Facturation (Marie), Encaissement-Recouvrement (Myriam), Relation usagers (Carole), Relève (Laura) et la référente Branchements (Céline). Ces nominations facilitent le pilotage de la DRU et consolident son organisation afin d'améliorer l'accueil et la formation de nouveaux salariés d'ici 2025. Trois autres postes devraient être créés en 2024 : un responsable d'équipe additionnel au CSU, un responsable Plombiers et un référent Réclamation.

Parallèlement à ces nominations, l'activité Environnement Compteurs a été rattachée à la DRU en raison des synergies entre les 2 services, notamment avec le service Relève : agents de terrain au contact des usagers, critères de planification et d'ordonnancement similaires, recours à des prestataires lors des périodes d'activité importante... L'intégration du service Relève à l'Environnement Compteurs, sous la responsabilité de Charlotte, vise à profiter de ces complémentarités afin d'améliorer les interventions des équipes sur le terrain : meilleure analyse de l'activité des releveurs, accompagnement des équipes, formation...

RENCONTRE

CHARLOTTE, RESPONSABLE ENVIRONNEMENT COMPTEURS, ET LAURA, RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE RELÈVE

Quel est le rôle de l'Environnement Compteurs au sein de la SPL ?

Charlotte — Le service Environnement Compteurs, composé d'une vingtaine de personnes, gère les interventions au niveau de l'environnement du compteur d'eau : installation, renouvellement, réparation, relève... Il regroupe :

- une équipe de plombiers ;
- des ordonnanceurs, dont le rôle est de planifier, d'organiser et de contrôler les interventions des plombiers sur le terrain ;
- une équipe de relève chargée, comme son nom l'indique, de relever les compteurs avant facturation.

Pourquoi l'Environnement Compteurs a-t-il été rattaché à la DRU ?

Charlotte — L'Environnement Compteurs était précédemment rattaché à la Direction métiers du fait de la technicité du métier de plombier. Pour autant, ses activités impliquent de nombreuses interactions avec le centre d'appels qui réceptionne les demandes d'intervention des usagers, mais aussi avec le service Facturation en cas d'anomalie de relève ou de question des usagers. Le rattachement à la DRU, survenu lors de la réorganisation de l'entreprise courant 2023, améliore la réactivité et facilite l'échange d'informations entre nos services.

Parallèlement, le service relève, auparavant rattaché au service facturation, a intégré l'équipe Environnement Compteurs. pour quelles raisons ?

Charlotte — Les activités Plomberie et Relève présentent plusieurs similitudes. Elles exigent planification et optimisation (déplacements, activité...), tout en comportant chacune une partie administrative et une partie opérationnelle. La relève, auparavant gérée par plusieurs personnes du service Facturation dont ce n'était pas le métier principal, demeure une activité liée à l'exploitation nécessitant une gestion rapide des imprévus. Lorsqu'un

releveur recherche un compteur, il contacte ainsi l'ordonnancement pour que ce dernier consulte les plans et le guide. Releveurs et plombiers partagent aussi des problématiques d'accessibilité aux compteurs et sont exposés aux mêmes risques en matière de sécurité.

Laura — Ce rattachement à l'Environnement Compteurs a été accompagné par une réorganisation du service. Le départ en retraite, en juin, de Christian, qui gérait administrativement le service Relève, a accéléré la création de mon poste en mai pour faire le relais entre Charlotte et les équipes. Monica est arrivée fin août dans le but d'améliorer le traitement administratif des anomalies de relève. Cette organisation permet d'anticiper le nouveau territoire de la SPL qui accueillera 75 000 usagers supplémentaires en 2025.

Quels sont les avantages de cette nouvelle organisation pour les équipes du service relève ?

Laura — La création d'un service à part entière garantit une approche globale de la relève, de la création du planning au contrôle de l'activité en passant par la réalisation opérationnelle. Elle améliore la remontée d'informations si une anomalie de compteur est constatée sur le terrain par exemple. Cela permet d'intervenir plus rapidement en cas de fuite afin de limiter le gaspillage d'eau, tout en réduisant la facture pour l'utilisateur. Dès que les releveurs rencontrent une difficulté sur le terrain, ils savent qu'ils peuvent compter sur les équipes du siège pour les orienter si nécessaire. Cet esprit d'équipe renforce la cohésion entre les collaborateurs.

“
CELA PERMET D'INTERVENIR PLUS RAPIDEMENT EN CAS DE FUITE AFIN DE LIMITER LE GASPILLAGE D'EAU

”

◆ Charlotte, Laura, Nicolas, Tiphaine & Mónica - Équipe Relève





TRAVAUX AU SIÈGE DE LA SPL : UN PARTENARIAT AVEC LE PIMMS POUR L'ACCUEIL PHYSIQUE DES USAGERS

Les travaux de réhabilitation du siège de la SPL ont débuté au mois de juillet avec la construction du nouveau magasin. Si le chantier n'a pour l'instant pas remis en cause l'accueil physique des usagers au siège (8 personnes reçues par jour en moyenne), la situation évoluera en mai 2024 avec le déménagement des équipes à Saint-Jacques-de-la-Lande. Le fonctionnement du nouveau site empêchera toute possibilité d'accueillir physiquement les usagers.

Afin de maintenir un tel accueil, essentiel pour continuer de répondre à sa mission de service public et pour garantir un service de proximité aux usagers, la SPL a choisi de les recevoir au PIMMS Médiation Rennes pendant la durée des travaux. Ce lieu, situé avenue des Pays-Bas à Rennes, met en relation

médiateurs sociaux et habitants afin de les accompagner dans leurs démarches de la vie quotidienne.

Déjà administratrice de l'association, la SPL Eau du Bassin Rennais a passé une convention avec les équipes du PIMMS afin d'y démarrer un accueil physique parallèle dès le mois de septembre. L'objectif était d'anticiper d'éventuelles difficultés avant le transfert définitif de l'accueil au mois de mai 2024.

Cette première phase a démontré la parfaite réussite de ce partenariat. Les agents du PIMMS, préalablement formés aux questions de l'eau par les équipes de la SPL, ont démontré leur professionnalisme en matière de médiation. Les usagers bénéficient des différentes langues parlées sur place, facilitant l'accueil du plus grand nombre.

L'accompagnement individuel lors du remplissage des demandes en ligne participe également au développement d'une véritable éducation au numérique. Dès janvier 2024, le détachement à plein temps d'une salariée de la SPL complètera le dispositif en apportant aux usagers une expertise spécifique aux métiers de l'eau.

L'expérience, si elle demeure concluante, pourrait se poursuivre après le mois de septembre 2025, date prévue de fin des travaux et de retour des équipes au siège de la SPL.

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

Tout au long de l'année 2023, le WaterTruck et sa remorque ont accompagné près de 30 événements à Rennes et dans les alentours de la capitale bretonne : Urban Trail (avril), Fête de la musique (juin), Marathon Vert (octobre), festival Yaouank (novembre), etc.

Ce véhicule, plébiscité aussi bien par les organisateurs que par les usagers, offre une solution pratique pour distribuer l'eau potable avec 27 robinets et un espace modulable (expositions, projections de vidéos...). Le WaterTruck constitue un formidable outil de communication pour Eau du Bassin Rennais. Forte de son succès, dont témoignent les demandes croissantes de prêt et un planning de réservation qui se remplit rapidement, cette innovation fait des émules ! Plusieurs villes et organismes bretons ont déjà contacté la SPL pour avoir des précisions afin, à terme, de développer leur propre véhicule.



RENCONTRE

ANTHONY, CHARGÉ DE MISSION ET GRANDS COMPTES

Que faites-vous au sein de la SPL Eau du Bassin Rennais ?

J'ai intégré la SPL Eau du Bassin Rennais lors de sa création en 2015 pour assurer les relations avec l'ancien délégataire qui a conservé le suivi de la clientèle pour le compte de la SPL pendant une phase de transition. Je suis devenu responsable grands comptes à la création du poste en 2018, métier que j'exerce toujours aujourd'hui. Mon rôle consiste à être un point d'entrée unique pour les usagers grands comptes de la SPL.

Qui sont les usagers grands comptes de la SPL ?

La définition d'un client grand compte est propre à chaque entreprise. À la SPL, un usager intègre cette catégorie lorsque sa consommation dépasse 3 000 m³ d'eau par an. Selon cette définition, le territoire de la SPL rassemble environ 500 usagers grands comptes répartis en différentes catégories :

- les bailleurs sociaux et les syndicats privés qui gèrent des immeubles collectifs ;
- les entreprises, souvent industrielles, nécessitant d'importants besoins en eau potable ;
- les grandes institutions, à savoir établissements hospitaliers, collèges, lycées, etc.

Au sein de la SPL, les collectivités territoriales (Conseil régional de Bretagne, Conseil départemental, Rennes Métropole, mairies...) font également partie des usagers grands comptes. Elles n'atteignent souvent pas une consommation suffisante pour entrer dans cette catégorie, mais elles nécessitent un traitement dédié en raison de leur taille. À titre d'exemple, la Ville de Rennes possède à elle seule environ 800 comptes.

Pour quelles raisons ces usagers requièrent-ils un accompagnement spécifique ?

Étant donné les volumes d'eau dont ils ont besoin, les usagers grands comptes ont des demandes particulières. La présence d'un interlocuteur unique favorise une réponse rapide et efficace à des problématiques souvent complexes qui nécessitent d'échanger avec plusieurs services de la SPL. Elle évite également à ces usagers d'interagir avec différents chargés de clientèle, donc de réexpliquer la démarche à chaque fois.

Depuis 5 ans, nous avons construit une relation de confiance. Cette connaissance mutuelle assure une réactivité et un gain de temps précieux. Je n'ai pas les compétences pour répondre à toutes les demandes, notamment techniques, mais mon expérience me permet de diriger ces usagers vers le bon interlocuteur.



● Anthony, Chargé de mission grands comptes

LA SPL
RASSEMBLE ENVIRON
500
usagers grands
comptes

Anticipez-vous l'intégration de nouveaux usagers grands comptes à l'occasion de l'extension de territoire de 2025 ?

Le travail d'anticipation commencera en 2024, après transmission à la SPL des fichiers des usagers par les anciens délégataires. Dès que les futurs grands comptes seront identifiés, des rendez-vous seront organisés afin d'écouter leurs éventuels besoins. Ces entretiens seront réalisés en lien avec la Collectivité pour présenter le programme ECODO et avec Rennes Métropole si l'usager possède une convention de rejet d'assainissement. La SPL devrait récupérer une centaine de grands comptes à cette occasion, dont la laiterie de l'Hermitage, futur plus gros consommateur sur le territoire de la SPL avec 800 000 m³ d'eau par an (environ le double de la commune de Montfort-sur-Meu par exemple), le CHP de Saint-Grégoire et l'unité de dialyse de Montgromont.

Exercez-vous d'autres missions au sein de la SPL ?

Ma position privilégiée au contact des usagers grands comptes me permet d'assurer des missions connexes :

- suivi des dossiers liés aux politiques publiques de l'eau, dont le Fonds de solidarité logement (géré par le Conseil départemental) auprès des usagers en situation de précarité ;
- référent auprès du Médiateur de l'Eau, instance de médiation relative aux litiges dans le secteur ;
- référent Vigik®, du nom du système de contrôle d'accès aux immeubles, afin d'aider les agents qui éprouvent des difficultés pour accéder à un compte situé dans un collectif ;
- référent en matière de relations avec les abonnés sensibles, dont les usagers dialysés pour lesquels toute coupure d'eau demeure strictement interdite.

04

DES RESSOURCES PRÉSERVÉES

L'accès à une eau de qualité devient un enjeu majeur en raison du dérèglement climatique. Dans ce contexte, la SPL Eau du Bassin Rennais est engagée depuis plusieurs années dans une politique active de préservation de cette ressource précieuse. Elle s'appuie pour cela sur d'importants investissements en recherche et développement ainsi que sur la sobriété de son réseau, dont le rendement figure parmi les plus élevés à l'échelle nationale.



DIVERSITÉ DES RESSOURCES EXPLOITÉES



LA TURBINE DE ROPHEMEL

La turbine du barrage de Rophemel, installée lors la construction de l'ouvrage en 1935, sert à produire de l'hydroélectricité à partir de la force motrice du cours d'eau de la Rance. Après une rénovation complète en 2018, des blocs d'armoire haute tension ont été installés courant 2023. La turbine a pu redémarrer en décembre, donnant la possibilité de produire à nouveau 2 500 kW/h. Cette énergie verte compense 16 % de la consommation électrique de l'ensemble des installations d'Eau du Bassin Rennais, soit l'équivalent de la consommation de 1 500 habitants environ (hors chauffage) !

LA R&D : UNE PRIORITÉ POUR EAU DU BASSIN RENNAIS



Jean-Yves, responsable R&D

L'année 2023 a été importante pour la recherche et développement (R&D) au sein de la SPL Eau du Bassin Rennais. Priorité identifiée par les actionnaires (Collectivité Eau du Bassin Rennais, Rennes Métropole et Ville de Rennes), la démarche R&D engagée depuis plusieurs années a été intensifiée. Elle bénéficie désormais d'une coordination mutualisée afin de répondre plus efficacement aux défis du secteur.

La SPL investit dans la R&D depuis sa création, comme en témoignent les partenariats signés avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou le succès de la Chaire Eaux et Territoires (2019-2023). Suivant la volonté des élus, cette démarche a été accélérée en 2023 afin de faire face à 3 défis majeurs :

- **La quantité d'eau** : le contexte de dérèglement climatique oblige à trouver des solutions pour continuer de distribuer une eau en quantité suffisante à l'avenir, tout en incitant les usagers à moins consommer.
- **La qualité de l'eau** : face à la dégradation de l'eau par un nombre croissant de micropolluants, il est essentiel d'apprendre à mieux les détecter pour améliorer le traitement de l'eau.
- **La sobriété des consommations et des process** : il est nécessaire de diminuer au maximum les consommations (électricité, réactifs...) et les émissions de gaz à effet de serre dans la gestion du réseau et des équipements industriels.

Afin d'améliorer la réponse à ces enjeux, la R&D s'oriente désormais autour de 4 axes stratégiques : anticipation et adaptation au changement climatique, anticipation des problématiques émergentes, sobriété des process et des usages, économie circulaire de l'eau. Chaque axe fait l'objet de projets de recherche menés soit en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur locaux, soit avec les exploitants à l'échelle pilote ou industrielle. Une étude visant à analyser la présence de microplastiques dans l'eau a par exemple été menée courant 2023 avec l'université de Rennes I.

À l'appui de cette stratégie, la SPL a pour objectif de consacrer 2 % des recettes issues de la vente d'eau potable à la R&D. En 2023, le budget de la R&D a été de 200 000 euros. Parallèlement, un poste de responsable R&D a été créé durant l'été 2023. Cette création de poste, associée à d'autres recrutements (CDD ou alternants), permet de structurer progressivement la mise en œuvre de cette ambition.

Outre la réalisation d'actions de recherche à la SPL, Jean-Yves assure aussi la coordination de la R&D pour la Collectivité et pour Rennes Métropole Assainissement. Chaque entité dispose d'un correspondant facilitant le partage d'informations : réglementation, évolution de la recherche, projets communs... Tout projet de recherche est porté par la structure la plus adaptée selon les enjeux. Cette mutualisation favorise la mise en réseau et l'optimisation des ressources. Elle améliore la réponse apportée aux problématiques qui se posent sur le petit cycle de l'eau, depuis le bassin-versant jusqu'aux rejets des stations d'épuration dans le milieu naturel.

DE NOUVEAUX APPAREILS DE MESURE AU BARRAGE DE LA CHÈZE

Le barrage de la Chèze, ouvrage construit entre 1973 et 1975 pour sécuriser l'alimentation en eau potable du bassin rennais, bénéficie du plus haut niveau de surveillance en raison de ses caractéristiques impressionnantes : 38 m de haut, 14,5 millions de m³ d'eau stockés au maximum... Cette surveillance est notamment assurée par un système d'auscultation. Composé de capteurs disposés à des endroits stratégiques, il sert à analyser le comportement du barrage en fonction de la charge hydraulique. Les piézomètres, appareils installés dans les profondeurs du barrage après forage, mesurent ainsi la pression. L'édifice est également émaillé de drains et de chambres de débit utiles à la détection d'éventuelles infiltrations d'eau.

L'ancien système d'auscultation, installé pour la majeure partie à la construction du barrage, présentait un certain nombre de défauts : vieillissement du matériel, faible précision, difficulté de faire des relevés manuels... Afin de pallier cela, 9 nouveaux piézomètres et 3 nouvelles chambres de débit ont été installés puis mis en route à l'été 2023. Ces appareils de dernière génération, dotés d'une technologie beaucoup plus précise, sont raccordés à une centrale d'acquisition permettant un enregistrement automatique et continu des données. Celles-ci sont transmises directement au bureau d'ingénieurs-conseils chargés du suivi du barrage.

LA RECHERCHE DE FUTITES : UN ENJEU MAJEUR POUR LA SPL

La gestion des fuites constitue un enjeu essentiel pour la SPL. Les travaux menés dans le cadre de la Chaire Eau et Territoires l'ont démontré : le dérèglement climatique menace la disponibilité de la ressource en eau à l'échelle du bassin rennais en raison de la multiplication des sécheresses et de leur plus forte intensité, dont témoigne l'épisode historique de l'été 2022. Outre les enjeux environnementaux, les fuites peuvent provoquer de lourds dégâts : déformations de chaussées, infiltrations... Le fait de limiter leur survenue et de réagir vite en cas d'incident apparaît ainsi nécessaire pour préserver la ressource, tout en réduisant les dommages occasionnés.



jusque dans les années 1960. Afin d'avoir une image complète du réseau, la SPL dispose d'un outil de suivi patrimonial qui recense, pour chaque conduite, le matériau utilisé et son âge. Ce logiciel, mis à jour lors de chaque intervention, permet d'arbitrer tous les ans les choix de renouvellement de réseau.

Une autre cause d'apparition de fuites résulte des mouvements de sol. Ceux-ci peuvent être d'origine humaine, par exemple en raison des vibrations créées par des engins de chantier, mais aussi d'origine naturelle : variations importantes de température, sécheresse, activité sismique... Quelle que soit la cause d'une fuite, sa détection demeure parfois difficile. Si deux tiers des fuites sont ainsi visibles en surface, le dernier tiers nécessite le recours à des techniques de détection. Par ailleurs, contrairement à une idée reçue, les grosses fuites ne sont pas forcément les plus consommatrices d'eau puisqu'elles sont détectées rapidement. Les fuites plus petites, qui coulent souvent sur une période plus longue, peuvent entraîner une déperdition d'eau plus importante.

DES TECHNIQUES DE DÉTECTION AVANCÉES

Outre le programme de renouvellement de réseau mis en œuvre chaque année en collaboration avec les équipes de la Collectivité, l'enjeu pour la SPL consiste ainsi à détecter les fuites rapidement afin d'intervenir dès que possible. C'est le rôle des techniciens réseau.

Les dérives éventuelles de consommation sont analysées secteur par secteur. Une fois la zone connue, les techniciens se rendent sur le terrain et l'auscultent avec des prélocalisateurs acoustiques, instruments détectant les bruits anormaux générés par les fuites dans un périmètre donné. Ils utilisent ensuite des corrélateurs acoustiques pour identifier l'origine précise du son. Ces appareils, qui déterminent la vitesse de transmission du son en fonction du diamètre et de la nature de la conduite, permettent de localiser la fuite avec une plus grande précision. Les mesures sont complétées par une écoute de sol réalisée à l'aide d'un appareil type « aquaphon », dispositif visant à confirmer l'endroit exact de la fuite avant l'intervention des équipes Travaux.

L'EXCELLENTE PERFORMANCE DE LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS

En 2023, la SPL a atteint un rendement de 92,8 %. Cette excellente performance, parmi les plus élevées à l'échelle nationale, témoigne de l'expertise des équipes de la SPL Eau du Bassin Rennais. Elle traduit l'engagement ferme de la Collectivité à maintenir la qualité du réseau, dont plus de 1 % est renouvelé chaque année. Ce volume de renouvellement, soutenu par des investissements conséquents, figure aussi parmi les plus importants de France.

UNE EXPLOITATION RESPECTUEUSE DE LA RESSOURCE

DÉTECTION ET RÉPARATION DE FUTITES : UNE MOBILISATION TOTALE DES ÉQUIPES D'EAU DU BASSIN RENNAIS

Après une année 2022 durant laquelle les faibles températures atteintes pendant l'hiver ont provoqué un nombre anormalement élevé de casses de canalisations sur le réseau, le nombre de fuites réparées en 2023 s'est inscrit dans la continuité des années précédentes. 237 fuites ont ainsi été trouvées et réparées sur le réseau sur l'ensemble de l'année, dont 82 à la suite d'une démarche active de recherche. Parmi les nombreuses interventions réalisées, plusieurs chantiers d'ampleur ont mobilisés les équipes Travaux tout au long de l'année :

- Le long de l'axe Rennes-Chartres de Bretagne, à proximité du site de la Janais, une conduite de 400 mm datant de 1960 a subi plusieurs casses en 2023. La première, déclarée le 24 mai, a entraîné une importante déformation de la chaussée obligeant à interrompre la circulation dans un sens. La deuxième, qui s'est produite au mois de juin, a également nécessité un arrêt du trafic dans l'autre sens de circulation. Elle a été suivie par une dernière intervention, en novembre, en raison d'une nouvelle rupture de canalisation provoquée par les engins chargés de poser les enrobés.
- Une fuite sur une conduite de 300 mm en fonte grise, située boulevard Louis-Volclair à Rennes, a provoqué un geyser de plusieurs mètres de haut le 29 mai dernier. Après avoir sécurisé le site afin de prévenir tout affaissement de chaussée, les équipes de la SPL ont procédé en une journée au terrassement nécessaire et au remplacement de 1 m de cette canalisation datant de 1965.
- Le 11 juillet, l'arrachement d'une conduite par une trancheuse chargée de poser la fibre optique au niveau de l'échangeur de Bréquigny a créé un geyser qui a perturbé la circulation sur la rocade attenante. Le remplacement de cette conduite de 400 mm a nécessité d'importantes manipulations du réseau afin de continuer à alimenter les communes du sud de Rennes.



UNE FUITE IMPRESSIONNANTE SUR LA ROCADE RENNAISE

Le 15 novembre dernier, un incident survenu sur une conduite principale de 900 mm a provoqué une fuite spectaculaire sur le boulevard périphérique rennais, au niveau d'une traversée de la Vilaine. La rupture d'un joint de dilatation dont le rôle était d'absorber les mouvements du pont surplombant le fleuve a entraîné une arrivée d'eau importante sur les 6 voies de circulation. Cette fuite s'est heureusement déroulée en pleine nuit, à une heure où le trafic était fortement réduit. Elle a nécessité l'intervention en urgence des équipes de la SPL pour fermer la portion de réseau concernée et des services de la direction interdépartementale des routes Ouest (DIRO) pour la mise en sécurité de la circulation. Face à la difficulté de réparer la conduite sur cet axe majeur de la métropole, les travaux ont été programmés aux mois de février et de mars 2024. Jusqu'au début du chantier, qui nécessitera la réduction du trafic routier sur cette portion de périphérique avec neutralisation de 2 voies centrales, le tronçon d'eau concerné restera à l'arrêt. Le recours à des réseaux annexes de canalisations permettra d'assurer l'alimentation en eau durant la période de transition.

PRÈS DE

93 %

DE RENDEMENT SUR LE RÉSEAU

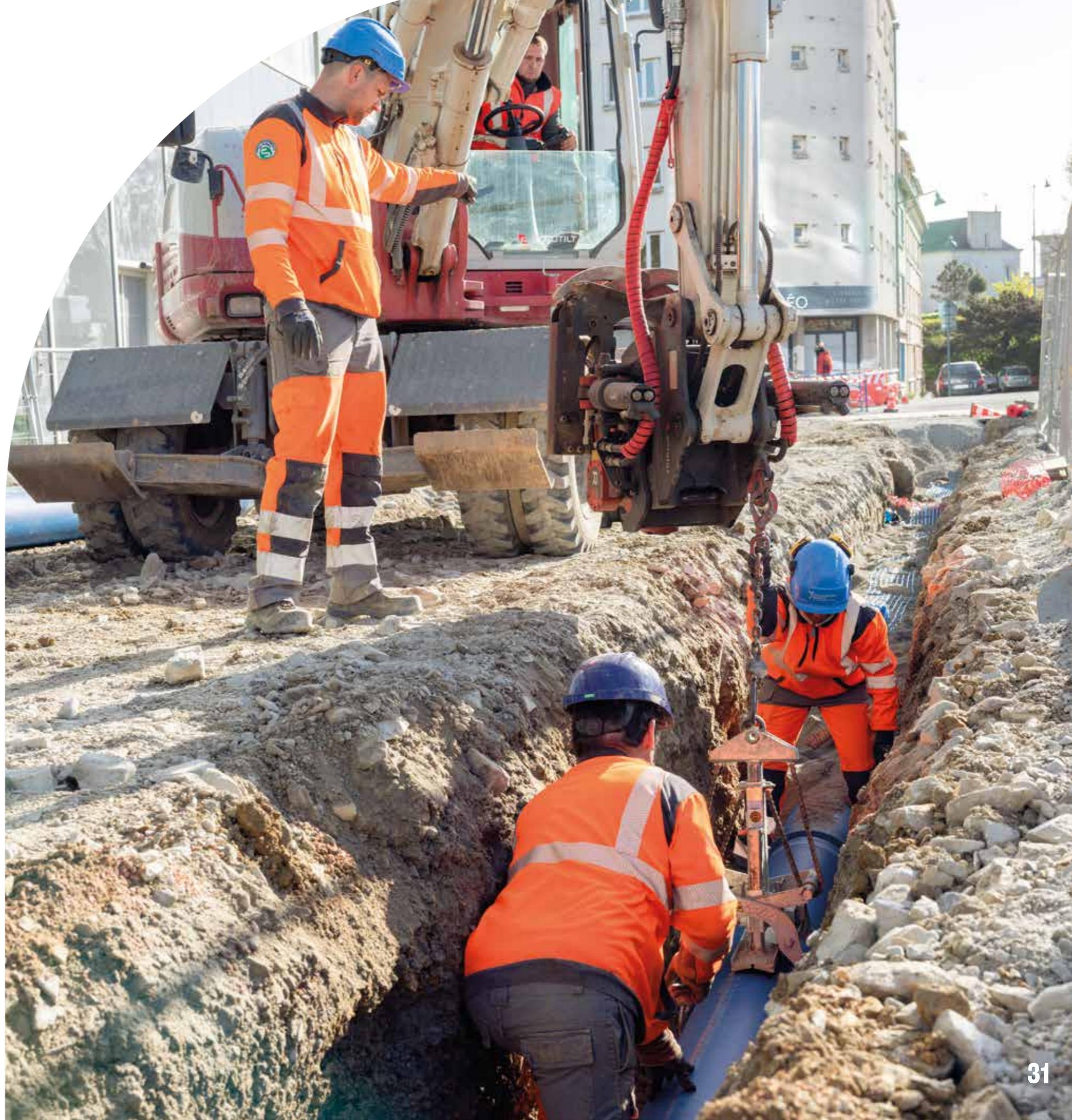
237

FUITES RÉPARÉES EN 2023, DONT PLUS DE 32 % DÉTECTÉES DANS LE CADRE DES CAMPAGNES DE RECHERCHE

05

UN PATRIMOINE GÉRÉ ET OPTIMISÉ

Afin de garantir la pérennité du patrimoine industriel détenu par la Collectivité Eau du Bassin Rennais, la SPL effectue un entretien suivi des infrastructures de production (usines de potabilisation, adductions, réservoirs...) et du réseau de distribution. Cette mission essentielle permet d'assurer la continuité du service public de l'eau potable sur son territoire.





ROPHEMEL : UNE NOUVELLE USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU

Les travaux de construction de la nouvelle usine de production d'eau potable de Rophemel ont démarré au mois de juillet ! Ce projet, qui représente un investissement d'environ 20 millions d'euros, permettra de refondre la filière de traitement de l'eau sur ce site assurant un tiers des besoins en eau potable du bassin rennais. Après un projet initial visant à moderniser l'usine actuelle datant de 1965, la Collectivité, propriétaire de l'usine, a fait le choix de construire une nouvelle unité de traitement, tout en conservant les périphériques existants : tour de prise d'eau, système de refoulement, filière de traitement des boues de décantation... Cet outil performant sera capable de répondre aux défis posés par le dérèglement climatique, notamment concernant ses impacts sur la quantité d'eau disponible et sur la qualité de la ressource.

La nouvelle usine augmentera ainsi la capacité de pointe de traitement de l'eau, avec un débit maximal de 1 500 m³ d'eau par heure (contre 1 300 m³/h aujourd'hui). La possibilité de fonctionner avec un débit minimal de 450 m³ d'eau par heure, contre 800 m³/h auparavant, élargira son spectre d'utilisation et offrira une plus grande souplesse dans l'exploitation. Avec 2 files de traitement, contre 1 actuellement, la nouvelle usine apportera également une plus grande flexibilité en permettant une utilisation à mi-régime en cas de travaux. Elle disposera enfin de procédés de traitement modernes et adaptés à l'élimination de certains micropolluants, comme les métabolites de pesticides faisant désormais l'objet d'une surveillance accrue.

Piloté par la Collectivité, ce chantier devrait durer 22 mois. La SPL, en tant qu'exploitant, participe aux études et au suivi de chantier, tout en gérant les interfaces avec l'usine existante. Les travaux, qui se termineront en mai 2025, seront suivis par une phase de tests et de réglages avant une mise en distribution en septembre 2025.

LE BARRAGE DE ROPHEMEL VA BIENTÔT FAIRE PEAU NEUVE

Le barrage de Rophemel a été construit à la fin des années 1930 pour une durée de vie estimée, à l'époque, entre 60 et 100 ans. Si la surveillance de l'édifice indique qu'il demeure en bon état, la Collectivité Eau du Bassin Rennais, propriétaire du barrage depuis 2015, a décidé de réaliser des travaux préventifs afin d'augmenter sa durée de vie. Ces travaux, estimés à environ 15 millions d'euros, visent à refaire l'étanchéité du barrage en recouvrant le béton avec une géomembrane en PVC ACS (attestation de conformité sanitaire), matériau adapté au contact avec l'eau potable.

De tels travaux, réalisables uniquement avec une retenue vide, nécessitent une vidange préalable du barrage, capable de stocker 5 millions de m³ d'eau. Cette opération délicate est soumise à certaines obligations réglementaires visant notamment à étudier l'impact du projet sur l'environnement. Après une phase d'étude préalable lancée en 2021, la Collectivité a déposé une demande d'autorisation préfectorale ensuite soumise à enquête publique en septembre 2023. 16 000 m³ de sédiments accumulés seront pompés entre décembre et mars pour éviter leur écoulement lors de la vidange et ainsi prévenir une éventuelle pollution. Une vaste opération de pêche sera ensuite menée pour récupérer les poissons vivants dans la retenue afin de les remettre à l'eau ailleurs.

La vidange, programmée pour avril 2024, permettra de réaliser les travaux entre mai et novembre 2024, avant un remplissage aux mois de novembre et de décembre. Les équipes d'Eau du Bassin Rennais seront mobilisées à toutes les étapes du chantier : participation aux réunions, pilotage de la vidange, coordination des entreprises sur le site, préparation de l'usine à un arrêt de plusieurs mois... Les travaux, d'une grande complexité, prolongeront la durée de vie de l'ouvrage d'au moins 30 ans, durée de garantie de la membrane.



ZOOM

SUR LA COORDINATION DES CHANTIERS IMPORTANTS EN 2023

En vertu du contrat de délégation de service public qui la lie à la Collectivité Eau du Bassin Rennais, la SPL assure non seulement l'exploitation des ouvrages de production d'eau potable, mais également la distribution de l'eau sur plusieurs communes du bassin rennais.

Afin de mener à bien cette mission, la SPL réalise le suivi et le maintien des installations de distribution. Elle met en œuvre un programme annuel de renouvellement du réseau dans le but de prévenir la survenue de fuites et d'assurer une gestion responsable de la ressource. En 2023, la SPL a réalisé 40 opérations de renouvellement qui ont permis de remplacer 4,4 km de canalisations et 230 branchements. Plusieurs chantiers importants ont mobilisé les équipes Travaux tout au long de l'année :

- Un vaste chantier s'est tenu entre février et avril au niveau du boulevard Marbeuf à Rennes. La présence de conduites datant de 1972 et un projet d'aménagement de la voirie, avec création de giratoire, ont incité la SPL à renouveler 3 canalisations — 2 canalisations en béton de diamètre 500 mm (205 m) et 1 canalisation en fonte de diamètre 400 mm (60 m). Les travaux, menés en circulation alternée en raison de l'importance de cette artère rennaise, ont également impliqué 3 raccordements.
- Le long de l'avenue de Guyenne à Rennes, 300 m de canalisation en fonte de diamètre 300 mm ainsi que 10 m de conduite en fonte de diamètre 80 mm ont été renouvelés. Le chantier, réalisé en surprofondeur, a nécessité la pose de blindage pour prévenir tout risque d'ensevelissement. Les travaux, réalisés de février à fin mai, ont également permis le renouvellement de 120 m d'une canalisation en fonte de diamètre 150 mm au niveau de la rue de Saintonge attenante. 28 branchements et 3 poteaux incendie ont été renouvelés durant l'ensemble de l'opération.
- À deux pas de l'Hôtel-Dieu, à Rennes, le long de la rue d'Antrain, 940 m d'anciennes canalisations en fonte grise (diamètres 400, 200 et 150 mm) datant de 1934 ont été renouvelés. Le chantier, délicat en raison de la proximité de l'hypercentre rennais et du nombre élevé de branchements, s'est déroulé en 2 phases — de mai à juillet puis d'octobre à décembre. Il a permis d'effectuer le renouvellement de 9 branchements et de 4 poteaux ou bouches incendie, ainsi que 27 reports de branchements.



DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT AU CHU DE PONTCHAILLOU

Située au niveau de la rue Abbé-Huet, sur le site du CHU de Pontchaillou, une conduite d'alimentation de diamètre 500 mm a dû être déviée puis renouvelée sur 102 m. Elle traversait un parking sur lequel l'hôpital souhaitait faire construire un nouveau bâtiment. Les travaux, visant notamment à raccorder une bride sur la conduite existante, présentaient une grande technicité. Ils ont impliqué la commande de pièces spécifiques (bride et joints plats de 500 mm, bague d'about) ainsi que le recours à un sous-traitant spécialisé dans les soudures sur les canalisations en béton armé avec âme en tôle.

Outre ses caractéristiques techniques, ce chantier, qui a duré 3 semaines à cheval sur les mois de janvier et de février, présentait de nombreuses spécificités en raison de la nature de ce site sensible. Il a notamment nécessité l'utilisation de feux de chantier pour maintenir la circulation dans les deux sens afin d'éviter de gêner le déplacement des véhicules au sein de l'hôpital.



PROJET BAT'EAU : UN MODÈLE DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

La réhabilitation du siège de la SPL a débuté en juillet 2023 avec la construction de l'extension technique. Cette première étape, qui se terminera en avril 2024, sera suivie par la rénovation complète du bâtiment principal.

Le projet d'ampleur, nécessitant le déménagement des équipes du siège à Saint-Jacques-de-la-Lande jusqu'à l'été 2025, poursuit plusieurs objectifs. Il vise en premier lieu à améliorer la performance thermique du bâtiment construit dans les années 1990 et sujet à d'importantes variations de température. Il permet aussi de préparer l'accueil des nouveaux salariés avant l'agrandissement du territoire en 2025. L'espace dédié aux activités tertiaires, désormais séparées de la partie technique pour éviter les nuisances (bruit, poussière...), sera augmenté avec la création de 600 à 700 m² supplémentaires de bureaux.

La réhabilitation en profondeur du bâtiment, dont ne seront conservés que la structure béton et le toit, entraînera d'importants travaux : réseau électrique, chauffage, réhabilitation acoustique... Par ailleurs, l'ergonomie a été entièrement repensée pour offrir aux collaborateurs un environnement de travail plus confortable. Une cafétéria de 150 m² sera également construite sur le site.

LE DÉMÉNAGEMENT DU PARC MATÉRIEL DE LA SPL

Afin de permettre la construction de la nouvelle extension technique, le parc matériel de la SPL a été partiellement déplacé durant l'été. La partie extérieure du parc, située à l'emplacement des travaux, a été transférée devant le magasin actuel au rez-de-chaussée du bâtiment principal. Ce déménagement a nécessité plusieurs mois de préparation afin de référencer les pièces (tuyaux, regards...), d'identifier les éléments hors d'usage et de ranger le reste sur des palettes en tenant compte des familles de produits et de la fréquence d'utilisation.

Grâce à l'implication de Clément, alternant à la SPL, qui a mené ce travail préparatoire avec l'aide de Christophe et de Stéphane, magasiniers, le déménagement a duré une seule journée et n'a pas nécessité l'arrêt de l'exploitation. Le parc matériel, qui sera définitivement déplacé dans le nouveau bâtiment technique après sa livraison en avril 2024, rassemblera la quasi-totalité des 2 200 références en un seul endroit (un terrain de stockage complémentaire est disponible sur la commune de Pacé). Ce lieu unique, sécurisé par des contrôles

Le chantier, estimé à 7 millions d'euros, permettra au nouveau siège de présenter d'excellentes performances environnementales sur l'ensemble de son cycle de vie :

- **Économie des ressources** : conservation des éléments existants (bardage, charpente...), matériaux biosourcés (bois, ouate de cellulose...), charte chantier propre, tri et valorisation des déchets...
- **Performances énergétiques** : consommation de référence (Cep réf) inférieure de 40 %, panneaux photovoltaïques, réseau de chaleur urbain, absence de climatisation...
- **Qualité de l'air** : centrales de traitement d'air double flux avec filtres sur entrées d'air neuf, bouches d'extraction, ventilation naturelle
- **Préservation de l'eau** : systèmes hydro-économiques, gestion des eaux pluviales à la parcelle, récupération des eaux de rinçage de l'usine de Villejean
- **Respect de la biodiversité** : conservation des espèces végétales, nouvelles plantations, toiture cafétéria végétalisée, nichoirs...

Ces performances élevées, souhaitées dès l'origine par la SPL Eau du Bassin Rennais, ont permis au projet d'être subventionné à hauteur de 120 000 euros par la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projets « Bâtiments performants 2023 ».

d'accès, limitera les déplacements des magasiniers ainsi que les croisements entre piétons et véhicules. Sa hauteur sous plafond (4,5 m contre 2,5 m actuellement) et la réfection du sol amélioreront l'ergonomie du site pour le confort de travail des équipes techniques.



RENCONTRE

CHRISTOPHE, INGÉNIEUR EXPERT DISTRIBUTION, ERWAN, TECHNICIEN TÉLÉRELÈVE ET ARIANE, CHARGÉE DE PROJETS

Qu'est-ce que la télérelève et pourquoi constitue-t-elle un enjeu important pour la SPL ?

Christophe — La télérelève consiste, comme son nom l'indique, à relever à distance les index de consommation d'eau. Elle s'effectue à l'aide d'appareils directement installés au niveau des compteurs. Outre l'analyse des consommations horaires, ils permettent de faire remonter une éventuelle anomalie : retour d'eau, blocage d'un compteur, sous-dimensionnement ou surdimensionnement d'un compteur, etc.

Ariane — La télérelève s'inscrit dans une politique de maîtrise de la ressource en eau portée par la Collectivité, via son programme ECODO, et par la SPL. Suivre les index heure par heure permet aux usagers de mesurer leur consommation avec précision et de mettre en place des actions pour la réduire. La télérelève favorise par ailleurs la détection rapide des fuites. Elle permet enfin de limiter la fréquence de passage des releveurs. Leur déplacement, avec contrôle visuel de l'environnement du compteur, reste cependant essentiel pour constater une éventuelle fuite avant compteur ou un décalage d'index, par exemple en cas de défaillance de la technologie.

Par le biais de quel instrument se fait la télérelève ?

Erwan — Il existe plusieurs types de capteurs dont les caractéristiques diffèrent : durée de vie, fiabilité, méthode d'installation. De manière générale, certains capteurs disposent d'une antenne intégrée, ce qui permet non seulement de faire les mesures, mais également de transmettre l'information. Un autre type de capteur, adapté aux endroits où la couverture radio est nulle, est relié à une antenne externe. Quel que soit le modèle, ces capteurs sont reliés au réseau LoRa (Long Range). Cette technologie de communication radio de longue portée dispose d'applications très larges, car elle nécessite peu d'énergie et a un coût attractif. Elle est notamment plébiscitée pour la transmission de données liées à la smart city : chauffage, éclairage, etc.

Une expérimentation sur la télérelève est menée depuis plusieurs années. à quoi correspond ce projet ?

Christophe — Cette expérimentation, conduite depuis 2017, vise à recenser les dispositifs de télérelève existants et à les tester sur le réseau afin de dé

Erwan, Technicien Télérelève et Christophe, Ingénieur expert distribution



Ariane, chargée de projets

terminer la solution la plus efficace : fiabilité, coût, facilité d'installation... L'objectif sera de généraliser progressivement la solution retenue sur le réseau de distribution de la SPL dans les années à venir.

Auparavant menée par la Collectivité en lien avec un prestataire, cette expérimentation a été en partie confiée à la SPL qui assure l'achat et l'installation des capteurs depuis juin 2023.

Erwan — Environ 100 capteurs fonctionnels sont actuellement installés sur le réseau, ce qui confère à la SPL une idée précise de la technologie la plus efficace. Les essais doivent néanmoins être poursuivis, car il subsiste des axes d'amélioration. Ceux-ci concernent notamment les cas où les compteurs sont éloignés des antennes ou enterrés, par exemple dans des fosses, ce qui rend difficile la transmission des données récupérées.

Un programme de télérelève va être mis en œuvre à la SPL. Qui sont les usagers concernés ?

Ariane — Dans la mesure où la technologie fonctionne dans l'immense majorité des cas, la Collectivité souhaite, parallèlement à la poursuite de l'expérimentation, déployer la télérelève dans le cadre du programme ECODO. Ce projet, qui doit permettre d'équiper 3 000 compteurs en 3 ans, concernera dans un premier temps les usagers grands comptes consommant le plus d'eau, ainsi que les collectivités. Ces acteurs représentent environ 40 % de la consommation d'eau totale à l'échelle du bassin rennais.

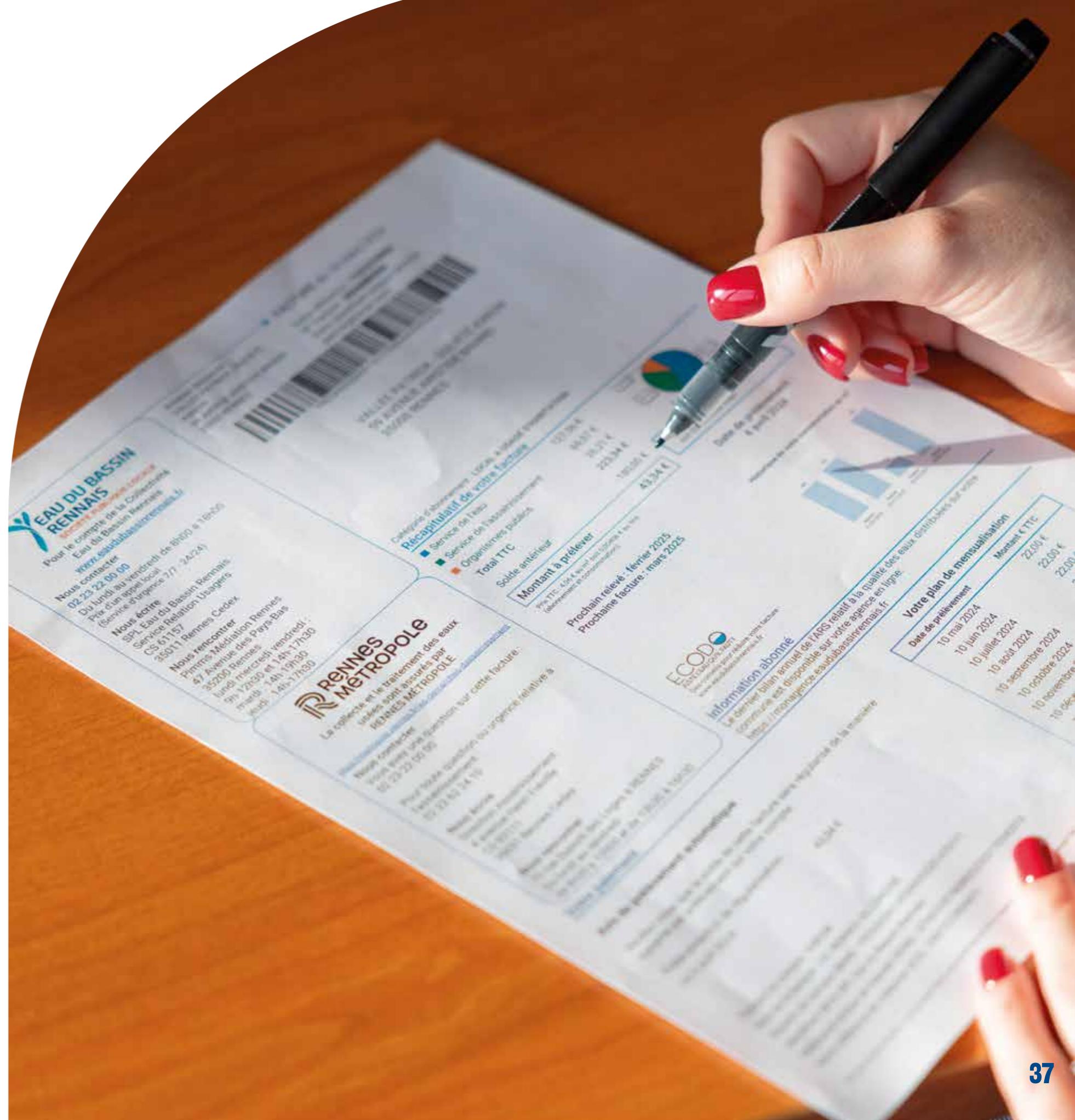
Christophe — Les usagers pourront consulter leur consommation grâce à une plateforme en ligne. La Collectivité et la SPL auront accès à ces données afin de les accompagner dans leur démarche de réduction des consommations : suivi de consommation, programmation des alertes en cas de dépassement ou de fuite, etc. Si le projet s'avère concluant, une réflexion sera menée pour généraliser la technologie sur une part plus importante du réseau.



06

DES COÛTS ET UN PRIX MAÎTRISÉS

Dans un contexte marqué par l'envolée des coûts d'exploitation, les équipes de la Direction administrative et financière sont restées attentives au respect des objectifs fixés par les élus à la SPL Eau du Bassin Rennais : limiter la hausse du tarif de l'eau potable afin de garantir un juste prix aux usagers. Elle a parallèlement renforcé ses équipes avec la création d'un poste de juriste pour accompagner l'ensemble des équipes de la SPL dans le cadre de sa croissance.



UNE AUGMENTATION CONTENUE DU PRIX DE L'EAU EN 2023

La France a connu une inflation marquée de + 5,2 % en 2022, avec en particulier une hausse spectaculaire des coûts de l'énergie. Cette hausse des prix a provoqué une augmentation importante des coûts d'exploitation de la SPL. Le tarif de l'électricité a été multiplié par plus de 3 tandis que les prix des réactifs utilisés pour traiter l'eau ont doublé.

Parallèlement, la Collectivité Eau du Bassin Rennais, propriétaire des infrastructures, a connu une augmentation du coût de ses chantiers neufs allant de 15 à 20 %. Plusieurs investissements d'ampleur, essentiels pour assurer la sécurité des installations et pour maintenir un haut niveau d'exigence en matière de traitement de l'eau, sont engagés : modernisation de l'usine et travaux de réhabilitation du barrage à Rophemel, réhabilitation de réservoirs, renouvellement annuel de plus de 50 km de réseau de distribution...

Dans ce contexte, une augmentation contenue du prix de l'eau a été votée. La part eau potable de la facture d'un foyer moyen consommant 60 m³ d'eau par an est ainsi passée de 140 à 158 euros sur une année, soit une augmentation moyenne de 1,5 euro par mois. Cette hausse demeure limitée pour les foyers qui consomment peu, grâce à la mise en œuvre d'une tarification écologique et sociale.

UNE AUGMENTATION
MOYENNE DE

1,5 €
par mois



● Sandra, juriste

RENCONTRE

UN NOUVEAU POSTE DE JURISTE AU SEIN DE LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS

SANDRA, JURISTE

Pour quelles raisons un poste de juriste a-t-il été créé à la SPL ?

Avant mon arrivée au mois d'octobre, les dossiers juridiques étaient suivis par la Direction des affaires financières, en lien avec un cabinet d'avocats. Avec l'extension de territoire en 2025 et les nombreux projets gérés par la SPL, dont la réhabilitation du siège ou la prise en gestion d'une partie de l'Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA) par exemple, il a été jugé nécessaire de recruter une juriste afin de gagner en réactivité et de diminuer les coûts.

Quelles sont les spécificités du métier de juriste au sein d'une société publique locale (SPL) ?

La SPL est une société anonyme de droit privé détenue par des actionnaires publics. Ce statut spécifique oblige à maîtriser à la fois le droit public et le droit privé. J'ai eu la chance de développer cette double casquette très tôt dans mon parcours. Mon mémoire de fin d'études portait déjà sur la responsabilité différenciée des entreprises de construction selon qu'elles interviennent pour un maître d'ouvrage public ou privé.

Que faites-vous au sein de la SPL ?

J'exerce plusieurs missions complémentaires à la SPL. J'assure une veille juridique afin de me tenir informée des éventuelles évolutions dans la législation et d'informer les services concernés. Je rédige également les contrats, comme les conventions de reversement des redevances d'assainissement ou les marchés dits « in-house » conclus avec nos actionnaires. J'ai enfin la charge de la partie contentieuse en cas de litige éventuel avec la SPL.

Parallèlement à cette activité juridique, je gère le volet Assurance à la SPL : déclarations de sinistres, assistance à expertise, évolution des contrats... Je suis aussi déléguée à la protection des données (DPO). Cette pluralité de missions rend le métier passionnant. Elle suppose une forte capacité d'adaptation afin de traiter de sujets variés.

Quelles qualités jugez-vous nécessaires pour exercer votre métier ?

Outre une bonne connaissance du droit, le métier de juriste nécessite un excellent sens du conseil. La fonction juridique demeure une fonction support. Elle implique d'être à l'appui de tous les services. Savoir que tous les collaborateurs de la SPL Eau du Bassin Rennais peuvent compter sur mon expertise est essentiel dans l'exercice de mon métier.



BILAN FINANCIER

BILAN DE LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS : 2023 / €UROS

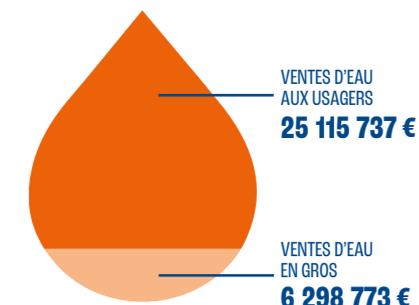
BILAN ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS	NET
Licences	2 795 176	2 496 428	298 748
Total Immobilisations Incorporelles	2 795 176	2 496 428	298 748
Terrains	405 448	12 604	392 844
Constructions	2 594 951	1 451 971	1 142 980
Inst. Tech., Matériel et outillage	713 088	454 054	259 034
Autres	1 300 638	801 410	499 228
Immo en cours	647 928		647 928
Total Immobilisations Corporelles	5 662 053	2 720 039	2 942 014
Total Immobilisations financières	4 400		4 400
Actif Immobilisé	8 461 629	5 216 467	3 245 162
Matières 1 ^{ères} et appro.	521 475	97 878	423 597
Total Stocks	521 475	97 878	423 597
Avances, acomptes versés	-		-
Créances Clients	18 328 459	533 252	17 795 207
Autres Créances	3 350 158		3 350 158
Total Créances	21 678 617	533 252	21 145 365
Disponibilités	17 080 291		17 080 291
Charges constatées d'avance	958 436		958 436
Total Disponibilités	18 038 727		18 038 727
Actif Circulant	40 238 819	631 130	39 607 689
Total Général Actif	48 700 448	5 847 597	42 852 851

BILAN PASSIF	NET
Capital	1 800 000
Réserve Légale	148 086
Autres Réserves	2 804 587
Report à Nouveau	
Résultat Exercice	(103 306)
Capitaux Propres	4 649 367
Provisions pour charges	
Provisions pour risques et charges	-
Emprunts et dettes auprès d'éts crédit	1 329 979
Emprunts et dettes financières	10 695
Total Dettes financières	1 340 674
Avances et acomptes reçus sur commandes	9 344 147
Dettes Fournisseurs	23 807 326
Dettes fiscales et sociales	2 149 389
Dettes sur immobilisations	495 683
Autres dettes	1 215
Total Dettes diverses	26 453 613
Produits constatés d'avance	1 065 050
Dettes	38 203 484
Total Général Passif	42 852 851

COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SPL EAU DU BASSIN RENNAIS : 2023 / €UROS

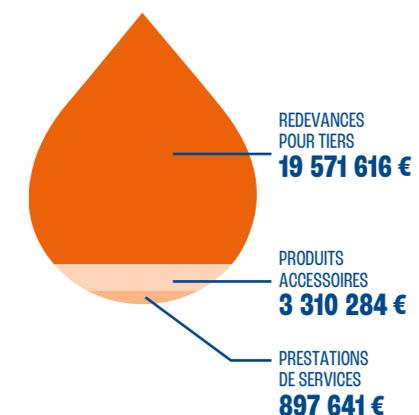
Chiffre d'affaires	56 553 353
Autres produits	1 872 419
Produits Exploitation	58 425 772
Redevances	22 952 529
Achats Externes	1 755 834
Achats Consommés	22 005 987
Total Charges Externes	46 714 350
Salaires et Traitements	7 326 486
Charges Sociales	3 084 102
Total Charges de Personnel	10 410 588
Amortissement Immo	450 764
Dotation aux provisions sur actif circulant	631 130
Total Dotation Exploitation	1 081 894
Impôts et Taxes	538 810
Autres charges	152 062
Résultat Exploitation	(471 932)
Résultat Financier	+ 357 062
Résultat Exceptionnel	(5 402)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	
Impôts sur les Bénéfices	+ 16 966
Total Produits	58 813 966
Total Charges	(58 917 272)
Bénéfice	(103 306)

DÉTAIL DU CHIFFRES D'AFFAIRES : 2023 / €UROS



Total Ventes d'Eau
31 414 511 €

Total Travaux à Titre Exclusifs
3 231 720 €



Total autres ventes
23 779 542 €

TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES
58 425 772 €

PERSPECTIVES

AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE (AVA) : UNE SECURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DES TERRITOIRES MORBIHANNAIS ET BRÉTI LIEN PAR LE SMG EAU 35 ET LA COLLECTIVITÉ EAU DU BASSIN RENNAIS

La construction de la troisième tranche de l'AVA s'achèvera en 2024. Après 2 premiers tronçons réalisés entre 2010 et 2012, le dernier segment (59 km de conduite pour un investissement d'environ 45 millions d'euros) complètera cet ouvrage stratégique sur sa partie bretonne, entre Bains-sur-Oust et Rennes.

Lancés en 2022, les travaux finiront de relier les 2 plus importantes usines de production d'eau potable de Bretagne : celle de Villejean, à Rennes, et celle de Férel, dans le Morbihan. Cette seconde usine est alimentée par la réserve d'eau du barrage d'Arzal, dont la capacité maximale de 50 millions de m³ permet d'approvisionner un large territoire partagé entre le Morbihan, la Loire-Atlantique et l'Ille-et-Vilaine.

La mise en service de l'AVA, prévue pour mai 2024, sécurisera l'alimentation en eau potable de ces 3 départements dans les décennies à venir. La canalisation souterraine, longue de 90 km, permettra de réaliser des échanges d'eau dans les deux sens. L'eau produite à Villejean répondra aux besoins des stations balnéaires de la côte atlantique durant l'été. L'usine de Férel facilitera, pour sa part, la recharge en eau du bassin rennais le restant de l'année. Elle apportera un volume d'eau potable potentiel supplémentaire de 7 millions de m³ par an, soit 15 % des besoins actuels du département d'Ille-et-Vilaine, dans une situation de secours de 1 an à débit maximum.

Ce projet, qui favorise la solidarité interdépartementale en matière de gestion de l'eau, s'inscrit dans un contexte de raréfaction de la ressource. D'un côté, la croissance démographique bretonne, soutenue par le développement économique du département, représente un vrai défi pour l'atteinte des objectifs de baisse des consommations d'eau du plan eau. De l'autre, le dérèglement climatique provoque une incertitude sur la ressource dont témoignent les sécheresses de plus en plus fréquentes. En complétant le réseau actuel, l'AVA renforcera la capacité des territoires à faire face à de tels épisodes.

Mené sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine (SMG Eau 35), le projet AVA implique plusieurs acteurs. Alors que l'entreprise Suez, titulaire du contrat de délégation de service public de l'usine de Férel, exploitera le tronçon morbihannais de l'aqueduc, le segment breton sera exploité par la SPL Eau du Bassin Rennais, après délégation par la Collectivité. Les équipes de la SPL assureront ainsi l'exploitation courante du tronçon concerné : relevé des index, gestion des flux d'eau, contrôle réglementaire, etc. Elle inclura l'entretien des infrastructures dont la station de surpression installée dans le réservoir de Villejean et le réservoir de Goven, ainsi que les 50 km d'adduction associés.

UN SECOURS MUTUEL
POTENTIEL DE
7 MILLIONS
DE M³ PAR AN

Travaux AVA - Usine de Villejean



© 2024
Directeur de la publication : Pascal Hervé, Président
Création graphique : Pollen Studio
Rédaction : François Neiva Palhares
Crédits photos : Caroline Ablain, Jean-Louis Aubert,
Cyril Folliot, SPL Eau du Bassin Rennais
Imprimé sur papier certifié PEFC



**EAU DU BASSIN
RENNAIS**
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

15 rue du Doyen Denis Leroy
35 000 Rennes

eaudubassinrennais.fr